

**Éliane Barreille**  
**Présidente du conseil départemental  
des Alpes-de-Haute-Provence**

Gap, le 7 Septembre 2023,

**Objet : Remerciements**

Nos ref :  
EL/BR/NG/MF

Dossier suivi par :  
Nathalie Girard

Service : PAP –  
Pôle Animal et Pastoralisme

Madame la Présidente du conseil départemental des Alpes-de-Haute-Provence,

Je tenais personnellement à vous remercier et féliciter pour votre excellente tribune adressée à la première ministre concernant le problème du loup.

J'espère que l'ensemble des demandes exposées feront l'objet d'évolutions, à l'occasion du nouveau plan loup national.

Je salue votre soutien pour le maintien de nos éleveurs pratiquant un élevage pastoral sur notre territoire alpin où se concentre le loup depuis le début de son apparition en France. Dans le groupe national loup, le rapport de force n'est pas en faveur des éleveurs. Votre démarche est donc très importante pour nous.

Votre intervention a déjà porté ses fruits puisque le préfet référent du plan loup, Jean-Paul Celet, nous annonce aujourd'hui 1104 loups au lieu de 906, un chiffre minimisé mais en augmentation, et que Mme Ursula von der Leyen, présidente de la commission européenne reconnaît le danger que représente le loup pour l'élevage européen et envisage de rouvrir la discussion sur un réexamen du statut du loup.

En espérant que ce soit le signe, enfin, de positions plus équilibrées vis-à-vis de l'élevage qui nous nourrit, préserve nos paysages et en a fait ce qu'ils sont aujourd'hui.

Je salue également l'initiative du Président du Conseil Départemental 05, Jean Marie Bernard de créer une association regroupant les exécutifs locaux européens visant à *défendre la protection des éleveurs et les pratiques traditionnelles de l'élevage et de constituer une vraie force de lobbying européen sur cette question du statut du loup.*

Je vous remercie encore pour votre implication et votre action collective.

**Siège Social**  
8 Ter, Rue Capitaine de Bresson  
05010 GAP CEDEX  
Tél. : 04 92 52 53 00  
E-mail : chambre05@  
hautes-alpes.chambagri.fr

**Le président de la chambre de la  
d'agriculture des Hautes-Alpes,  
Président du COREL de la CRA PACA.**

**Eric LIONS**



**Jean-Marie Bernard**  
**Président du conseil départemental  
des Hautes- Alpes**

Gap, le 7 Septembre 2023,

**Objet : Remerciements**

Nos ref :  
EL/BR/NG/MF

Dossier suivi par :  
Nathalie Girard

Service : PAP –  
Pôle Animal et Pastoralisme

Monsieur le Président du conseil départemental des Hautes-Alpes,

Je tenais personnellement à vous remercier et féliciter pour votre excellente tribune adressée à la première ministre concernant le problème du loup.

J'espère que l'ensemble des demandes exposées feront l'objet d'évolutions, à l'occasion du nouveau plan loup national.

Je salue votre soutien pour le maintien de nos éleveurs pratiquant un élevage pastoral sur notre territoire alpin où se concentre le loup depuis le début de son apparition en France. Dans le groupe national loup, le rapport de force n'est pas en faveur des éleveurs. Votre démarche est donc très importante pour nous.

Votre intervention a déjà porté ses fruits puisque le préfet référent du plan loup, Jean-Paul Celet, nous annonce aujourd'hui 1104 loups au lieu de 906, un chiffre minimisé mais en augmentation, et que Mme Ursula von der Leyen, présidente de la commission européenne reconnaît le danger que représente le loup pour l'élevage européen et envisage de rouvrir la discussion sur un réexamen du statut du loup.

En espérant que ce soit le signe, enfin, de positions plus équilibrées vis-à-vis de l'élevage qui nous nourrit, préserve nos paysages et en a fait ce qu'ils sont aujourd'hui.

Je salue également l'initiative du Président du Conseil Départemental 05, Jean Marie Bernard de créer une association regroupant les exécutifs locaux européens visant à *défendre la protection des éleveurs et les pratiques traditionnelles de l'élevage et de constituer une vraie force de lobbying européen sur cette question du statut du loup.*

Je vous remercie encore pour votre implication et votre action collective.

**Siège Social**  
8 Ter, Rue Capitaine de Bresson  
05010 GAP CEDEX  
Tél. : 04 92 52 53 00  
E-mail : chambre05@  
hautes-alpes.chambagri.fr

*Bien amicalement*

**Le président de la chambre de la  
d'agriculture des Hautes-Alpes,  
Président du COREL de la CRA PACA.**

**Eric LIONS**



**Charles-Ange Ginesy**  
**Président du conseil départemental  
des Alpes-Maritimes**

Gap, le 7 Septembre 2023,

**Objet : Remerciements**

Nos ref :  
EL/BR/NG/MF

Dossier suivi par :  
Nathalie Girard

Service : PAP –  
Pôle Animal et Pastoralisme

Monsieur le Président du conseil départemental des Alpes-Maritimes,

Je tenais personnellement à vous remercier et féliciter pour votre excellente tribune adressée à la première ministre concernant le problème du loup.

J'espère que l'ensemble des demandes exposées feront l'objet d'évolutions, à l'occasion du nouveau plan loup national.

Je salue votre soutien pour le maintien de nos éleveurs pratiquant un élevage pastoral sur notre territoire alpin où se concentre le loup depuis le début de son apparition en France. Dans le groupe national loup, le rapport de force n'est pas en faveur des éleveurs. Votre démarche est donc très importante pour nous.

Votre intervention a déjà porté ses fruits puisque le préfet référent du plan loup, Jean-Paul Celet, nous annonce aujourd'hui 1104 loups au lieu de 906, un chiffre minimisé mais en augmentation, et que Mme Ursula von der Leyen, présidente de la commission européenne reconnaît le danger que représente le loup pour l'élevage européen et envisage de rouvrir la discussion sur un réexamen du statut du loup.

En espérant que ce soit le signe, enfin, de positions plus équilibrées vis-à-vis de l'élevage qui nous nourrit, préserve nos paysages et en a fait ce qu'ils sont aujourd'hui.

Je salue également l'initiative du Président du Conseil Départemental 05, Jean Marie Bernard de créer une association regroupant les exécutifs locaux européens visant à *défendre la protection des éleveurs et les pratiques traditionnelles de l'élevage et de constituer une vraie force de lobbying européen sur cette question du statut du loup.*

Je vous remercie encore pour votre implication et votre action collective.

**Siège Social**  
8 Ter, Rue Capitaine de Bresson  
05010 GAP CEDEX  
Tél. : 04 92 52 53 00  
E-mail : chambre05@  
hautes-alpes.chambagri.fr

**REPUBLIQUE FRANCAISE**  
Etablissement public  
Loi du 31/01/1924  
Siret 180 500 027 000 16  
APE 9411 Z

**Le président de la chambre de la  
d'agriculture des Hautes-Alpes,  
Président du COREL de la CRA PACA.**

**Eric LIONS**



Gap, le 7 Septembre 2023,

**Objet : Remerciements**

**Nos ref :**  
**EL/BR/NG/MF**

**Dossier suivi par :**  
**Nathalie Girard**

**Service : PAP –**  
**Pôle Animal et Pastoralisme**

Madame la Présidente du conseil départemental de la Drôme,

Je tenais personnellement à vous remercier et féliciter pour votre excellente tribune adressée à la première ministre concernant le problème du loup.

J'espère que l'ensemble des demandes exposées feront l'objet d'évolutions, à l'occasion du nouveau plan loup national.

Je salue votre soutien pour le maintien de nos éleveurs pratiquant un élevage pastoral sur notre territoire alpin où se concentre le loup depuis le début de son apparition en France. Dans le groupe national loup, le rapport de force n'est pas en faveur des éleveurs. Votre démarche est donc très importante pour nous.

Votre intervention a déjà porté ses fruits puisque le préfet référent du plan loup, Jean-Paul Celet, nous annonce aujourd'hui 1104 loups au lieu de 906, un chiffre minimisé mais en augmentation, et que Mme Ursula von der Leyen, présidente de la commission européenne reconnaît le danger que représente le loup pour l'élevage européen et envisage de rouvrir la discussion sur un réexamen du statut du loup.

En espérant que ce soit le signe, enfin, de positions plus équilibrées vis-à-vis de l'élevage qui nous nourrit, préserve nos paysages et en a fait ce qu'ils sont aujourd'hui.

Je salue également l'initiative du Président du Conseil Départemental 05, Jean Marie Bernard de créer une association regroupant les exécutifs locaux européens visant à *défendre la protection des éleveurs et les pratiques traditionnelles de l'élevage et de constituer une vraie force de lobbying européen sur cette question du statut du loup.*

Je vous remercie encore pour votre implication et votre action collective.

**Siège Social**  
8 Ter, Rue Capitaine de Bresson  
05010 GAP CEDEX  
Tél. : 04 92 52 53 00  
E-mail : chambre05@  
hautes-alpes.chambagri.fr

**REPUBLIQUE FRANCAISE**  
Etablissement public  
Loi du 31/01/1924  
Siret 180 500 027 000 16  
APE 9411 Z

**Le président de la chambre de la  
d'agriculture des Hautes-Alpes,  
Président du COREL de la CRA PACA.**

**Eric LIONS**



Gap, le 7 Septembre 2023,

**Objet : Remerciements**

**Nos ref :**  
**EL/BR/NG/MF**

**Dossier suivi par :**  
**Nathalie Girard**

**Service : PAP –**  
**Pôle Animal et Pastoralisme**

Monsieur le Président du conseil départemental de l'Isère,

Je tenais personnellement à vous remercier et féliciter pour votre excellente tribune adressée à la première ministre concernant le problème du loup.

J'espère que l'ensemble des demandes exposées feront l'objet d'évolutions, à l'occasion du nouveau plan loup national. Je salue votre soutien pour le maintien de nos éleveurs pratiquant un élevage pastoral sur notre territoire alpin où se concentre le loup depuis le début de son apparition en France. Dans le groupe national loup, le rapport de force n'est pas en faveur des éleveurs. Votre démarche est donc très importante pour nous.

Votre intervention a déjà porté ses fruits puisque le préfet référent du plan loup, Jean-Paul Celet, nous annonce aujourd'hui 1104 loups au lieu de 906, un chiffre minimisé mais en augmentation, et que Mme Ursula von der Leyen, présidente de la commission européenne reconnaît le danger que représente le loup pour l'élevage européen et envisage de rouvrir la discussion sur un réexamen du statut du loup.

En espérant que ce soit le signe, enfin, de positions plus équilibrées vis-à-vis de l'élevage qui nous nourrit, préserve nos paysages et en a fait ce qu'ils sont aujourd'hui.

Je salue également l'initiative du Président du Conseil Départemental 05, Jean Marie Bernard de créer une association regroupant les exécutifs locaux européens visant à *défendre la protection des éleveurs et les pratiques traditionnelles de l'élevage et de constituer une vraie force de lobbying européen sur cette question du statut du loup.*

Je vous remercie encore pour votre implication et votre action collective.

**Siège Social**  
8 Ter, Rue Capitaine de Bresson  
05010 GAP CEDEX  
Tél. : 04 92 52 53 00  
E-mail : chambre05@  
hautes-alpes.chambagri.fr

**REPUBLIQUE FRANCAISE**  
Etablissement public  
Loi du 31/01/1924  
Siret 180 500 027 000 16  
APE 9411 Z

**Le président de la chambre de la  
d'agriculture des Hautes-Alpes,  
Président du COREL de la CRA PACA.**



**Eric LIONS**

**Hervé Gaymard**  
**Président du conseil départemental de  
la Savoie**

Gap, le 7 Septembre 2023,

**Objet : Remerciements**

Nos ref :  
EL/BR/NG/MF

Dossier suivi par :  
Nathalie Girard

Service : PAP –  
Pôle Animal et Pastoralisme

Monsieur le Président du conseil départemental de la Savoie,

Je tenais personnellement à vous remercier et féliciter pour votre excellente tribune adressée à la première ministre concernant le problème du loup.

J'espère que l'ensemble des demandes exposées feront l'objet d'évolutions, à l'occasion du nouveau plan loup national.

Je salue votre soutien pour le maintien de nos éleveurs pratiquant un élevage pastoral sur notre territoire alpin où se concentre le loup depuis le début de son apparition en France. Dans le groupe national loup, le rapport de force n'est pas en faveur des éleveurs. Votre démarche est donc très importante pour nous.

Votre intervention a déjà porté ses fruits puisque le préfet référent du plan loup, Jean-Paul Celet, nous annonce aujourd'hui 1104 loups au lieu de 906, un chiffre minimisé mais en augmentation, et que Mme Ursula von der Leyen, présidente de la commission européenne reconnaît le danger que représente le loup pour l'élevage européen et envisage de rouvrir la discussion sur un réexamen du statut du loup.

En espérant que ce soit le signe, enfin, de positions plus équilibrées vis-à-vis de l'élevage qui nous nourrit, préserve nos paysages et en a fait ce qu'ils sont aujourd'hui.

Je salue également l'initiative du Président du Conseil Départemental 05, Jean Marie Bernard de créer une association regroupant les exécutifs locaux européens visant à *défendre la protection des éleveurs et les pratiques traditionnelles de l'élevage et de constituer une vraie force de lobbying européen sur cette question du statut du loup.*

Je vous remercie encore pour votre implication et votre action collective.

**Siège Social**  
8 Ter, Rue Capitaine de Bresson  
05010 GAP CEDEX  
Tél. : 04 92 52 53 00  
E-mail : chambre05@  
hautes-alpes.chambagri.fr

**Le président de la chambre de la  
d'agriculture des Hautes-Alpes,  
Président du COREL de la CRA PACA.**

**Eric LIONS**

